



Ville de Créteil

**DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
AVIS SUR L'AGREMENT DES CANDIDATS**

REUNION DE LA COMMISSION SPECIALE DU 8 DECEMBRE 2005

DESIGNATION DE LA CONSULTATION

Collectivité ou établissement concerné : VILLE DE CRETEIL

Objet de la consultation :

Affaire : délégation du service public pour la distribution d'eau potable.

Date d'envoi de l'avis à la publication : 12/10/2005
Date de parution de l'avis (BOAMP) : 15/10/2005
Date de parution de l'avis (JOUE) : 14/10/2005
Date de parution de l'avis (MONITEUR) : 21/10/2005
Date limite de réception des candidatures : 30/11/2005 à 17h00



OUVERTURE DES CANDIDATURES

Le registre des dépôts des candidatures faisait mention de la réception de 5 réponses.

DESCRIPTION DES PIECES RECUES

Pièces demandées	NANTAISE DES EAUX SERVICES	RUAS	SAUR France	S.F.D.E.	LYONNAISE DES EAUX
DC4	X	X	X	X	X
DC5	X	X	X	X	X
DC7OU Liasse + URSSAF	Manque feuilles paiement IS	X	X	X	X
Attestation relative à l'emploi de personnes handicapées.	X	X	X	X	X
Attestation ordonnance du 6/06/2005					X
Comptes de résultats des 3 dernières années	X	X	X	X	X
Bilans des 3 dernières années	X	X	X	X	X
Chiffres d'affaires des 3 dernières années	X	X	X	X	X
Organigramme	X	X	X	X	X

DIRECTION GENERALE DES FINANCES

HÔTEL DE VILLE • 94010 CRÉTEIL CEDEX
TÉLÉPHONE : 01.49.80.92.94 • TÉLÉCOPIE : 01.49.80.18.94

Toute correspondance destinée à la Mairie doit être adressée à Monsieur le Maire

Pièces demandées	NANTAISE DES EAUX SERVICES	RUAS	SAUR France	S.F.D.E.	LYONNAISE DES EAUX
Mémoire sur les moyens humains et techniques	X	X	X	X	X
Liste des contrats de concessions ou d'affermage relatifs à la distribution d'eau potable en cours avec d'autres collectivités avec les renseignements suivants : - collectivités concernées - nombre d'abonnés - nombre de m ³ vendus - chiffre d'affaires - durée du contrat - échéance avec si possible certificats de capacité	X	X incomplet uniquement collectivités concernées et nombre de compteurs	X	X	X
Liens et participations de l'entreprise	X	X	X	X	X
Certification ISO (non demandé)		X	X	X	X

S.F.D.E. : Société Française de Distribution d'Eau

FICHE TECHNIQUE SUR LA DSP de CRETEIL :

Linéaire du réseau :	126.189 m
Nombre d'habitants :	82.154
Nombre d'abonnés :	5.098
Volume d'eau produit :	7.540.221 m ³ / an
Volume d'eau facturé :	6.035.947 m ³ / an
Consommation moyenne par jour :	16.533 m ³
Consommation moyenne par usager :	1.185 m ³
Chiffres d'affaires 2004 :	7.671.572 €

D DEBATS EVENTUELS DE LA COMMISSION OU DU JURY

L'avis d'appel public à la concurrence précisait les pièces à produire par les candidats à l'appui de leur candidature (cf tableau synthétique ci-dessus).

Le président rappelle que la liste des candidats admis à présenter une offre doit être établie après examen de leurs garanties juridiques, professionnelles et financières, de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Au vu des fiches détaillant les capacités juridiques, professionnelles et financières des candidats ainsi que les références de ces derniers, les membres de la commission s'interroge sur la capacité de la Nantaise des Eaux à assurer ce service public, au vu de son chiffre d'affaires et des volumes vendus qui semblent faibles par rapport aux besoins de la collectivité. La commission, avec l'accord du représentant de la D.D.C.C.R.F., décide, à l'unanimité, de proposer de retenir cette candidature afin d'introduire une plus grande concurrence.

La société SAUR France, la Société Française de Distribution d'Eau et la société LYONNAISE DES EAUX France présentent toutes les garanties et aptitudes nécessaires à l'exécution de ce service public et n'appellent pas de commentaires particuliers. La candidature de ces trois entreprises est acceptée.

La commission décide, à l'unanimité, d'éliminer la société RUAS qui n'a pas produit, malgré la demande de la collectivité, les informations nécessaires à l'appréciation de sa capacité à répondre aux besoins.

SIGNATURES

Membres à voix délibérative

Membres à voix consultative



M. Alain DUKAN
Président



Melle Marie-Ange GENISSEL



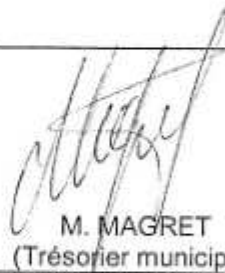
M. Jean AMAR



Mme Catherine DE LUCA



M. Jérôme RITON



M. MAGRET
(Trésorier municipal)



Mr Philippe RIZOLS
(D.D.C.C.R.F.)



Ville de Créteil

REGISTRE DES DEPOTS DES CANDIDATURES

A. DESIGNATION DE LA CONSULTATION ET DU FONCTIONNAIRE RESPONSABLE

Collectivité : Hôtel de Ville de Créteil

Affaire : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Nom, prénom, grade et qualité du fonctionnaire responsable de l'enregistrement des offres :

Marie-France COCHARD, directrice territoriale
Directrice de la commande publique

Date limite de réception des candidatures : 30 novembre 2005 à 17h00

DIRECTION GENERALE DES FINANCES

HÔTEL DE VILLE • 94010 CRÉTEIL CEDEX
TÉLÉPHONE : 01.49.80.92.94 • TÉLÉCOPIE : 01.49.80.18.94

Toute correspondance destinée à la Mairie doit être adressée à Monsieur le Maire

B. ENREGISTREMENT DES PLIS

Numéro d'ordre d'arrivée	Date de réception	Heure de réception	Mode de réception	Nom du candidat	Observation
1	09/11/2005	10h00	AR	NANTAISE DES EAUX SERVICES	
2	16/11/2005	10h30	AR	RUAS	
3	22/11/2005	09h00	AR	SAUR FRANCE	
4	28/11/2005	15h00	RP	SOCIETE FRANCAISE DE DISTRIBUTIUN D'EAU	
5	30/11/2005	09h30	RP	LYONNAISE DES EAUX FRANCE	

Mode de réception :

AM Mode non autorisé
MP Remise en main propre
RP Remise contre récépissé
AR Pli recommandé avec AR
CP Chronopost
VE Voie électronique

C. ARRETE DE LA LISTE

Il a été reçu - dans les délais 5 candidatures
- hors délais 0 offre

A Créteil, le 30 novembre 2005

Le fonctionnaire responsable

Marie-France COCHARD

D. DECHARGE

Je soussigné, président de la commission spéciale, certifie avoir reçu les plis enregistrés dont je donne décharge au fonctionnaire responsable.

A Créteil, le 8 décembre 2005

Le président,



Alain DUKAN



Ville de Créteil

AGREMENT DE CANDIDATS

Je soussigné, Laurent CATHALA, maire de Créteil, décide d'agréer les candidats suivants qui sont admis à présenter une offre dans le cadre de la consultation engagée pour la délégation du service public de distribution d'eau potable :

- NANTAISE DES EAUX

10 rue Condorcet
Zone Industrielle
94427 Chennevières sur Marne cedex

- SOCIETE FRANCAISE DE DISTRIBUTION D'EAU

Région Ile de France - Centre
7 rue Tronson du Coudray
75008 Paris

- SAUR FRANCE

Direction régionale Ile de France - Normandie
Les cyclades - 1 rue Antoine Lavoisier
78064 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

- LYONNAISE DES EAUX

Centre régional Ile de France sud
Agence de Montgeron
51 avenue de Sénart - BP 29
91230 - Montgeron

Fait à Créteil, le huit décembre deux mil cinq.

Le maire,



Laurent CATHALA

DIRECTION GENERALE DES FINANCES

HÔTEL DE VILLE • 94010 CRÉTEIL CEDEX
TÉLÉPHONE : 01.49.80.92.94 • TÉLÉCOPIE : 01.49.80.18.94

Toute correspondance destinée à la Mairie doit être adressée à Monsieur le Maire



Ville de Créteil

DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS D'OFFRES

REUNION DE LA COMMISSION SPECIALE DU 2 MARS 2006

A DESIGNATION DE LA CONSULTATION

dspeau/procedure/pv ouv offres.rtf

Collectivité ou établissement concerné : COMMUNE DE CRETEIL

Objet de la consultation :

Affaire : Délégation du service public de distribution d'eau potable

Date d'envoi de l'avis à la publication : 12/10/2005
Date de parution de l'avis (BOAMP) : 15/10/2005
Date de parution de l'avis (JOUÉ) : 14/10/2005
Date de parution de l'avis (MONITEUR) : 21/10/2005
Date limite de réception des candidatures : 30/11/2005 à 17h00
Envoi des dossiers de consultation aux candidats agréés : 20/12/2005
Date limite de réception des offres : 01/03/2006 à 17 heures

B COMMISSION SPECIALE - COMPOSITION

Date de la réunion : 02/03/2006

. Membres à voix délibérative

Nom	Qualité	Fonction	Prés.	Exc.	Abs.
Mr DUKAN Alain	Président	Maire-Adjoint	X		
Mme GENISSEL Marie-Ange	Membre titulaire	Conseillère Municipale	X		
Mr AMAR Jean	Membre titulaire	Conseiller Municipal	X		
Mme DE LUCA Catherine	Membre titulaire	Conseillère Municipale	X		
Mme JEANVOINE Brigitte	Membre titulaire	Conseillère Municipale			X
Mr PITON Jérôme	Membre titulaire	Conseiller Municipal			X
Mr PAUTRAT Jean-Pierre	Membre suppléant	Conseiller Municipal			X
Mme DEFORTESCU Danielle	Membre suppléant	Conseillère Municipale			X
Mr HELIN Bruno	Membre suppléant	Maire-Adjoint			X
Mr DERAMOND Luc	Membre suppléant	Conseiller Municipal	X		
Mr HEBBRECHT Thierry	Membre suppléant	Conseiller Municipal			X

. Membres à voix consultative

Nom	Qualité	Fonction	Prés.	Exc.	Abs.
Mr MAGRET	Payeur	Trésorier Municipal	X		
Mr Le Directeur	Direction de la concurrence	Direction de la concurrence			X

DIRECTION GENERALE DES FINANCES

HÔTEL DE VILLE • 94010 CRÉTEIL CEDEX
TÉLÉPHONE : 01.49.80.92.94 • TÉLÉCOPIE : 01.49.80.18.94

Toute correspondance destinée à la Mairie doit être adressée à Monsieur le Maire

C ENREGISTREMENT DES P LIS

N° d'ordre au registre des dépôts	Nom du candidat	Observations
1	SOCIETE FRANCAISE DE DISTRIBUTION D'EAU	
2	LYONNAISE DES EAUX	

D OUVERTURE DES DEUXIEMES ENVELOPPES INTERIEURES

Le registre des dépôts faisait mention de la réception de 2 réponses relatives à la présente consultation.
 Les sociétés SAUR et NANTAISE DES EAUX ont fait connaître, par écrit, qu'elles ne présenteraient pas d'offre.
 La commission procède à l'ouverture des plis contenant les offres des candidats.

Plis rejetés sans avoir été ouverts : 0

2 entreprises ont fait parvenir des offres régulières;

2 entreprises ont déclaré ne pas pouvoir présenter d'offre.

Les offres sont enregistrées comme suit :

N° de dépôt	Nom du candidat	P.U.H.T. le m ³			Niveau de rendement proposé
		Abonnement	Part délégataire	Tarif 2005	
1	SOCIETE FRANCAISE DE DISTRIBUTION D'EAU	12,50 € HT par trimestre			
2	LYONNAISE DES EAUX	4,13 € HT pour un diamètre de 15 mm			




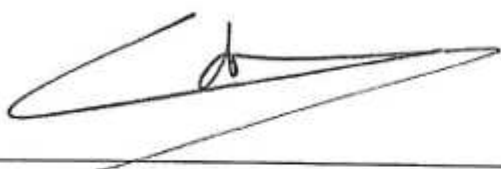
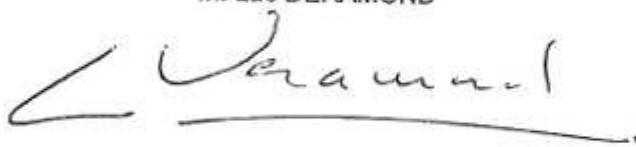

G DEBATS EVENTUELS DE LA COMMISSION OU DU JURY

Le président de la commission précise que les offres seront analysées par le bureau d'études FCL. La commission se réunira de nouveau au début du mois de mai afin d'émettre un avis sur les offres au vu du rapport d'analyse établi par le bureau d'études.

H AVIS EVENTUEL DES MEMBRES A VOIX CONSULTATIVE

SANS OBJET.

I SIGNATURES

Membres à voix délibérative	Membres à voix consultative (Leur signature atteste seulement de l'exactitude de la partie P.V. : rubriques A, B, C, D et G)
Mr Alain DUKAN Président de la commission 	
Melle Marie-Ange GENISSEL 	
Mr Jean AMAR 	
Mme Catherine DELUCA 	
M ^e Luc DERAMOND 	
	Mr MAGRÉT Trésorier Municipal 



Ville de Créteil

**DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
AVIS SUR LES OFFRES**

REUNION DE LA COMMISSION SPECIALE DU 25 AVRIL 2006

DESIGNATION DE LA CONSULTATION

Collectivité ou établissement concerné : VILLE DE CRETEIL

Objet de la consultation :

Affaire : délégation du service public pour la distribution d'eau potable.

Date d'envoi de l'avis à la publication : 12/10/2005
Date de parution de l'avis (BOAMP) : 15/10/2005
Date de parution de l'avis (JOUE) : 14/10/2005
Date de parution de l'avis (MONITEUR) : 21/10/2005
Date limite de réception des candidatures : 30/11/2005 à 17h00
Date limite de réception des offres : 01/03/2006

REÇU A LA PRÉFECTURE

13 NOV. 2006

B COMMISSION SPECIALE - COMPOSITION

Date de la réunion : 25/04/2006

Membres à voix délibérative

Nom	Qualité	Fonction	Prés.	Exc.	Abs.
Mr DUKAN Alain	Président	Maire-Adjoint	X		
Mme GENISSEL Marie-Ange	Membre titulaire	Conseillère Municipale	X		
Mr AMAR Jean	Membre titulaire	Conseiller Municipal			X
Mme DE LUCA Catherine	Membre titulaire	Conseillère Municipale	X		
Mme JEANVOINE Brigitte	Membre titulaire	Conseillère Municipale	X		
Mr PITON Jérôme	Membre titulaire	Conseiller Municipal			X
Mr PAUTRAT Jean-Pierre	Membre suppléant	Conseiller Municipal			X
Mme DEFORTESCU Danielle	Membre suppléant	Conseillère Municipale			X
Mr HELIN Bruno	Membre suppléant	Maire-Adjoint			X
Mr DERAMOND Luc	Membre suppléant	Conseiller Municipal			X
Mr HEBBRECHT Thierry	Membre suppléant	Conseiller Municipal			X

DIRECTION GENERALE DES FINANCES

HÔTEL DE VILLE • 94010 CRÉTEIL CEDEX
TÉLÉPHONE : 01.49.80.92.94 • TÉLÉCOPIE : 01.49.80.18.94

Toute correspondance destinée à la Mairie doit être adressée à Monsieur le Maire

. Membres à voix consultative

Nom	Qualité	Fonction	Prés.	Exc.	Abs.
Mr MAGRET	Payeur	Trésorier Municipal	X		
Mr Le Directeur	Direction de la concurrence	Direction de la concurrence	X		

ANALYSE DES OFFRES

Les offres ont fait l'objet d'un rapport d'analyse, ci-annexé, transmis aux membres de la commission à l'appui de la convocation.

D DEBATS EVENTUELS DE LA COMMISSION OU DU JURY

Le président rappelle le calendrier de la procédure de délégation et précise que cette commission spéciale se réunit pour la dernière fois afin d'émettre un avis sur les offres. Il désigne Marie-Ange GENISSEL comme secrétaire de séance.

Au vu du rapport d'analyse des offres, les membres de la commission statuent, à l'unanimité, sur l'engagement des négociations avec les deux candidats.


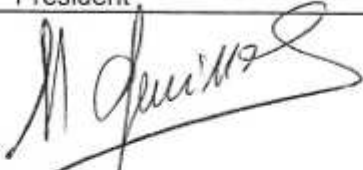



Les membres de la commission arrêtent, à l'unanimité, la liste des points à négocier avec les deux candidats.

Le représentant de la DDCCRF demande que le point relatif aux frais d'accès au service de distribution d'eau potable à payer par les nouveaux usagers soit traité lors des négociations.

Mme DELUCA demande de vérifier, dans les offres des candidats, qu'aucun paiement ne sera exigé des usagers pour l'entretien des compteurs, en sus de l'abonnement.

Les membres de la commission stipulent que les négociations relatives aux modifications du cahier des charges demandées par les candidats soient menées dans le strict respect de la réglementation en vigueur. Ils précisent que la suppression de l'article 5 du cahier des charges concernant la subdélégation, demandée par la Lyonnaise, n'est pas acceptable. Par ailleurs, des engagements devront être pris par les candidats, lors des négociations, sur la transparence de la sous-traitance et sur les garanties à apporter dans ce cadre vis-à-vis de la collectivité.

SIGNATURES

Membres à voix délibérative	Membres à voix consultative
<p>M. Alain DUKAN Président</p>	
 <p>Melle Marie-Ange GENISSEL</p>	
 <p>Mme Brigitte JEANVOINE</p>	
 <p>Mme Catherine DE LUCA</p>	
	 <p>M. MAGRET (Trésorier municipal)</p>
	 <p>Mr Philippe POUZOLS (D.D.C.C.R.F.)</p>

